



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°465
"Ecole doctorale d'économie "
de l'Université Paris 1 -
Panthéon Sorbonne



mai 2009

Contexte général

Demande de renouvellement sans changement majeur de périmètre institutionnel, mais avec recomposition de l'adossement scientifique. L'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne est l'établissement support, avec quatre établissements co-accrédités (EHESS, ENS Ulm, ENSAE, ENPC) et deux associés (ENS Cachan et INRETS).

Sur le plan de l'adossement scientifique, les recompositions ou regroupements d'unités de recherche assurent une meilleure visibilité de l'ensemble. A Paris 1, les équipes ATOM et LAEP disparaissent et leurs membres rejoignent le Centre d'Economie de la Sorbonne (CES), qui s'oriente vers une structuration en axes thématiques ; le CRIEDES et trois unités de l'IRD se regroupent pour former l'UMR D&S ; enfin, le CRI quitte l'ED d'économie pour rejoindre celle de gestion. Hors Paris 1, le LAE est intégré dans Paris-Jourdan Sciences Economiques et un certain nombre d'équipes ne sont plus associées (CORELA, UMA, CERMICS...). Les laboratoires et partenaires institutionnels de l'ED sont parties prenantes du RTRA « Ecole d'économie de Paris ».

Cette école doctorale, imposante à la fois par sa taille et l'excellence de ses laboratoires, est principalement localisée sur deux sites : la Maison des Sciences Economiques et le Campus Jourdan de l'ENS. L'ensemble constitue un pôle d'excellence au niveau européen.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'ED est actuellement structurée en trois programmes doctoraux dont la définition correspond aux équipes du CES. La recomposition de ce dernier en axes thématiques conduira à repenser cette structuration.

Le conseil comprend 26 membres. Sa composition est conforme à l'arrêté d'août 2006. Il se réunit trois fois par an. Les réunions et délibérations du conseil sont préparées par un bureau réunissant les directeurs des trois programmes doctoraux et le responsable administratif. Les allocations sont attribuées par un jury de 9 membres commun aux trois programmes, avec audition des candidats. Il est dit qu'il n'y a pas de problème de financement des thèses ("tous les bons candidats trouvent une allocation"), cependant, près d'un tiers des doctorants sont sans financement.

Le budget contractualisé de l'ED est proche de 45 000 euros. Des financements complémentaires peuvent être obtenus auprès du BQR ou du collège des ED de Paris 1 (8 000 euros en 2008). Si ce budget sert principalement à financer les activités de l'ED (missions de doctorants, invitations de conférenciers, séminaires, etc.), on est surpris de voir une participation récurrente au centre de documentation ainsi qu'une contribution à l'aménagement d'une salle d'économie expérimentale pour un laboratoire.

Le responsable administratif affecté à l'ED est un contractuel, ce qui ne garantit pas la stabilité nécessaire pour ce type de responsabilité. De surcroît, un seul personnel administratif est insuffisant compte tenu du périmètre de l'école. Comme beaucoup d'ED celle-ci ne dispose pas de locaux propres. Enfin, la localisation de l'ED sur deux sites ne favorise pas l'intégration.



● Bilan quantitatif

Le bilan quantitatif est à la hauteur du périmètre de l'école doctorale et de la qualité des laboratoires auxquels elle est adossée.

Il y a :

- 520 doctorants, dont 56 % d'étrangers.
- 154 HDR (83 PR, 23 MC, 31 DR, 17 CR), avec une bonne répartition des doctorants entre eux, à l'exception de quelques cas excessifs (12 HDR dirigent 9 thèses ou plus, avec un maximum de 23).
- 40 HDR titulaires de la PEDR.

Une moyenne de 65 thèses soutenues par an.

Une durée moyenne des thèses de 4,5 ans.

Une excellente insertion professionnelle des docteurs, avec notamment 55,3 % dans l'enseignement supérieur et la recherche, 25 % dans le secteur public et 12,8 % dans le secteur privé.

En revanche, le taux d'abandon est élevé (50 %), sans doute en raison de l'intensification du contrôle de l'avancement des travaux et peut-être aussi de procédures d'inscription assez flexibles.

● Encadrement et suivi

L'encadrement et le suivi sont rigoureux et apparaissent clairement dans la charte de thèse et le guide des études doctorales. L'ED s'est fixée comme cible à l'horizon 2012 de réduire à 8 le nombre maximum de thèses dirigées simultanément par un même HDR. Elle entend également progresser au niveau de la durée des thèses qui ne doit pas dépasser 4 ans.

Au niveau des inscriptions, un bref projet de thèse d'une page doit être accepté par le directeur pressenti et par le professeur délégué aux thèses, puis recueillir un avis positif du responsable de l'unité de recherche et du directeur de l'ED.

Les doctorants sont fortement incités, sans toutefois y être obligés, à suivre de nombreux séminaires de recherche et formations spécialisées ou transversales. En fin de première année, ils doivent présenter un bilan devant un jury composé du directeur de thèse et d'un autre HDR. Au sein de chaque laboratoire, ils sont intégrés dans des groupes de travail dans lesquels ils présentent leurs travaux.

Enfin, le dispositif de pré-soutenance expérimenté dans l'un des trois programmes doctoraux va être généralisé à l'ensemble de l'ED.

● Financement des thèses

52 % des doctorants bénéficient d'un financement spécifique pour la thèse : allocations MESR (26,5 %) ; conventions CIFRE (6,1 %) ; financements MAE ou pour étrangers (10,4 %) ; allocations organismes (6,9 %) ; bourses régionales ou contrats entreprises (2,1 %).

15 % n'ont pas de financement spécifique pour la thèse, mais sont salariés.

Près d'un tiers des doctorants n'ont aucun financement.

● Formation

L'offre de formation est abondante, sur le plan des modules de spécialisation comme sur celui des enseignements interdisciplinaires. Les cours des différents M2 (Paris 1 et EHESS), les séminaires doctoraux et les formations spécialisées des différentes institutions partenaires sont mutualisés au sein de l'ED. Certaines formations transversales sont organisées par l'ED (ateliers de communication en anglais, formations au logiciel SAS).



Il faut noter que la grande majorité des doctorants se destine au monde académique. Ceci explique sans doute que l'offre de formation professionnalisante de l'ED et la réflexion sur les débouchés extra-académiques soient peu développées. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les modules professionnalisants offerts par le collège des écoles doctorales aient peu de succès auprès des doctorants de l'ED d'économie.

S'il est fortement recommandé aux doctorants de suivre 80 heures d'enseignements au cours des deux premières années de thèse, aucun nombre d'heures n'est formellement exigé. Pourtant, tout existe pour mettre en place un système de crédits à valider dans le cadre d'un cursus doctoral véritablement défini.

- Ouverture nationale et internationale

Les doctorants sont principalement issus de masters obtenus à Paris 1 (54,3 %) et à l'EHESS (15,6 %). L'ED attire également des doctorants d'établissements prestigieux non partenaires (allocations AMX) et des étudiants titulaires d'un master étranger (25,2 %). L'ouverture « nationale » aux diplômés de masters obtenus dans les établissements français autres que ceux qui sont co-accrédités ou associés paraît ainsi très faible (4,9 %). En réalité, il n'en est rien parce que le parcours doctoral commence en master recherche, de sorte que les étudiants qui veulent poursuivre en doctorat dans cette ED ont intérêt à se positionner dans l'un des masters des établissements partenaires de l'ED.

Cependant, le positionnement est clairement international : 55 % de doctorants étrangers, une vingtaine de co-tutelles, de nombreuses possibilités de séjour à l'étranger pour les doctorants nationaux, participation à plusieurs programmes doctoraux européens : European Doctoral Program in Quantitative Economics, Quantitative Economics Doctorate Jamboree, Programme franco-allemand EBIM (Economic Behavior and Interaction Models), etc.

Projet

Le projet scientifique fait de cette école doctorale un pôle d'excellence en sciences économiques en France. Le dispositif institutionnel actuel rend compte de cette excellence mais ne l'a pas encore totalement valorisé en raison de contraintes matérielles liées à la bi-localisation, à la faiblesse des superficies disponibles et à la difficile articulation des projets des deux principales entités : CES (Paris 1) et PJSE (ENS). Malgré ces difficultés, toutes les conditions semblent réunies pour faire de cette ED un exemple de ce que peut être une structure doctorale moderne : forte interaction avec les unités de recherche, large couverture disciplinaire sans oublier l'ouverture interdisciplinaire, moyens de financement conséquents, excellente insertion professionnelle des docteurs, incitation à l'expérience de la compétition internationale.

Conclusion

- Points forts :
 - Pôle d'excellence avec un très fort potentiel de recherche.
 - Ouverture internationale.
 - Qualité du parcours doctoral sanctionné par la réussite des diplômés sur le marché académique national et international.
 - Rôle de l'école doctorale dans la recombinaison des unités de recherche et de la formation par la recherche en sciences économiques à Paris 1 et grands établissements co-accrédités.



- Points faibles :

- L'articulation/intégration de PJSE dans l'école doctorale n'est pas achevée.
- Un manque d'ouverture vers le monde socio-économique, le modèle visé étant la reproduction du corps académique.
- Une gouvernance qui a du mal à s'émanciper du passé, et des moyens administratifs et en locaux dédiés qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'on est en droit d'attendre à ce niveau d'excellence.

- Commentaire et recommandations :

L'école doctorale « Economie Panthéon Sorbonne » est adossée à un potentiel de recherche très important. Le dispositif actuel rend compte de cette excellence, mais ne l'a pas encore totalement valorisée en raison de contraintes matérielles liées à la localisation, à la faiblesse des superficies disponibles et à la difficile articulation des deux principales entités. Ces problèmes devraient être résolus par l'installation sur un campus unique, condition indispensable à la réussite du projet.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A+

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A+



Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.